

Entrer dans la ronde pour briser le cercle de la violence

Quatre ans après sa création, l'initiative québécoise Danse contre la violence pilote plus de 100 ateliers offerts à 420 femmes

25 mai 2013 | Frédérique Doyon | Danse



Photo: Will Lew

« Avec la danse, on se préoccupe du corps au-delà des marques et des coups, dans l'ici et maintenant, on apprend à réutiliser le corps pour passer des messages souvent positifs, d'affirmation de soi », affirme la directrice de la maison d'hébergement La Dauphinelle.

Près de quatre ans après leur création, les ateliers Danse contre la violence font partie intégrante du programme de réhabilitation de deux maisons d'hébergement pour femmes violentées.

« J'adore la danse », dit, les yeux pétillants, Rim (non fictif), 27 ans, ex-victime de violence conjugale. « Ça fait du bien parce que quand tu crées des mouvements, tu peux exprimer ce que tu ressens », raconte celle qui évoque pour Le Devoir le souvenir des ateliers de Danse contre la violence, offerts lors de son séjour de quatre mois dans une maison d'hébergement de Montréal. Arrivée du Maghreb il y a quatre ans, elle peinait encore avec son français et a trouvé dans l'art du corps une autre manière de « parler » et, du même coup, de renaître un peu à elle-même.

En 2009, Le Devoir avait suivi l'éclosion de ces ateliers d'accompagnement par le mouvement des femmes violentées. Près de quatre ans plus tard, l'initiative québécoise Danse contre la violence est devenue une entité juridiquement constituée, forte des plus de 100 ateliers offerts à 420 femmes.

« En violence conjugale, on travaille beaucoup sur la tête, les interventions psychosociales sont intellectualisées parce qu'il faut ramener une certaine rationalité dans le cycle de violence, explique Sabrina Lemeltier, directrice de la maison La Dauphinelle, qui a adopté les ateliers dès le début. Avec la

danse, on se préoccupe du corps au-delà des marques et des coups, dans l'ici et maintenant, on apprend à réutiliser le corps pour passer des messages souvent positifs, d'affirmation de soi. »

Et c'est vraiment ce qui se passe. Si les femmes disent presque toutes non au début, quand elles sortent de leur première séance, « elles expriment un bien-être dans le corps et la tête », rapporte Mme Lemeltier. Les exercices proposés ouvrent parfois des brèches sur des zones méconnues de leur malheur, que l'intervenante psychosociale peut ensuite explorer. « Il y a des effets cliniques certains, qu'il reste à documenter, mais ce n'est pas notre rôle », enchaîne Mme Lemeltier, qui ne veut pas confondre l'action de Danse contre la violence avec celle de la danse-thérapie.

Une approche différente

Si bien que deux centres d'hébergement ont maintenant complètement intégré les ateliers dans leur programme de réhabilitation. Certaines femmes qui ont quitté le centre Assistance aux femmes continuent même d'y participer.

« Le plus beau témoignage de notre succès, c'est que les femmes reviennent chaque semaine », estime Amélie Dionne-Charest, instigatrice de Danse contre la violence. Établie à Manhattan, la fille de l'ex-premier ministre du Québec a été séduite par ce projet artistico-communautaire découvert chez la chorégraphe new-yorkaise Gina Gibney. Elle a décidé de le transplanter au Québec, guidée par l'expertise américaine, avec la participation de la compagnie Montréal Danse (qui fournit les danseuses-animatrices des ateliers), et la collaboration de l'Agora de la danse et de La Dauphinelle.

« C'était essentiel de bénéficier de cette expertise-là, parce que nos danseuses arrivent à un moment de grande fragilité dans la vie des femmes. Mais on a fait tellement de chemin que notre approche diffère de celle de Gina », dit l'avocate en droit médical, de passage à Montréal notamment pour la soirée Danse-Affaires de l'Agora de la danse, tenue le 16 mai, qui versera 20 % des 125 000 \$ amassés à Danse pour la violence.

L'approche québécoise aiguïserait davantage la confiance envers l'autre et la créativité de ces femmes qui, au gré des ateliers, doivent choisir des thèmes ou objets et imaginer les mouvements qu'elles y associent, parfois exécutés en contact avec le groupe. « Parce qu'elles décident quelque chose pour elles-mêmes, la création est une reprise de pouvoir et de liberté pour ces femmes », dit l'avocate.

Pour plus de résultats

Amélie Dionne-Charest est aussi revenue à Montréal pour vivre une simulation d'atelier avec les autres membres du conseil d'administration de Danse contre la violence et les différents partenaires. « On voulait faire le point sur le travail qu'on a fait depuis des années, voir ce qui marche, ce qui marche moins, aller plus en profondeur. »

Conclusion : l'équipe souhaite élargir son action à d'autres maisons et offrir ses ateliers sur une base hebdomadaire pour que les femmes en bénéficient sur une plus longue durée. Comme leur séjour en maison d'hébergement va de quelques jours à plusieurs mois, « on pourra ainsi être témoin d'un progrès, d'une plus grande ouverture de la part des femmes », croit Amélie Dionne-Charest. L'organisme voudrait enfin ajouter un atelier mère-enfant, puisque ces femmes sont souvent hébergées avec leur progéniture, qui a manifesté le désir de participer aux ateliers. Une nouvelle ronde filiale pour briser le cercle de la violence.

Des séjours à l'abri de la tempête

108

Nombre de femmes accueillies par la maison La Dauphinelle en 2011-2012. 136 enfants y ont aussi séjourné.

28

Durée moyenne de leur séjour, en jours.

7 à 9

Nombre de tentatives de départ, en moyenne, avant de quitter définitivement leur conjoint/ami violent.

19 400

Nombre d'infractions contre la personne commises dans un contexte de violence conjugale en 2011, selon Sécurité publique Québec. Elles composent près du quart de toutes les infractions contre la personne (du harcèlement aux homicides) enregistrées cette année-là. Une cinquantaine de maisons hébergent les femmes violentées au Québec, dont plus du tiers sont établies à Montréal.